

Le fonctionnement de la limite à l'utilisateur

Il est parfois nécessaire d'octroyer une enveloppe de jours de télétravail en fonction de la durée du protocole, en d'autres termes en mois dits "glissants", en fonction de la date de début et de fin de télétravail paramétrée dans oHRis.

Ce paramétrage gère les cas d'exception et va donc permettre d'octroyer un nombre de jours télétravaillables sur la période définie par les dates de début et de fin de télétravail paramétrées [dans la fiche utilisateur](#).

Par exemple, l'utilisateur en étant à 100% peut déposer jusqu'à 25 jours de télétravail (périodique ou non) sur la période définie dans sa fiche utilisateur :

Libellé *

Limite spécifique agent

Conditionner le contrôle au profil du déclarant

☐ aucun filtre * ☒ inclure certains * ☐ exclure certains *

x Absence utilisateur x

Limites

Type	Période	Quotité	Nombre de jours max	
Tous v	Utilisateur v	x 100% x	25	
				+

Enregistrer

1. Renseignez un libellé spécifique qui vous permettra d'identifier rapidement à qui est dédiée cette limite.
2. Définissez à quel profil vous souhaitez appliquer la mesure.
3. Choisir "Tous" dans le menu "Type de limite" pour une période nommée "Utilisateur" qui s'appliquera aux utilisateurs ayant une quotité de travail à "100%" et qui disposeront de 25 jours max au dépôt sur la période définie dans leur fiche utilisateur.
4. Cliquez sur le bouton "**Enregistrer**".

Il s'agit de traiter des cas d'exception, comme par exemple, cet utilisateur qui dispose de 25 jours de télétravail à déposer entre le 01/09/2023 et le 30/04/2024, conformément au paramétrage de sa fiche utilisateur :

Compteur(s)

Workflow

Planning

Télétravail

Tickets restaurant

Date de début *

01/09/2023

Date de fin

30/04/2024

Jours autorisés

☒ Lundi

☒ Mardi

☒ Mercredi

☒ Jeudi

☒ Vendredi

☐ Samedi

☐ Dimanche

Aménagement

Limite spécifique agent

Enregistrer

Dans la mesure où le fonctionnement de ces limites est en mode restrictif et cumulatif, cela signifie que pour les personnes à qui cette limite nommée "Limite spécifique agent" sera attribuée :

1. les personnes n'ayant pas une quotité de travail à 100% seront bloquées au dépôt,
2. le paramétrage de cette limite ne sera pas possible si la date de fin de télétravail n'est pas renseignée dans la fiche utilisateur.

From:
<https://manuel.ohris.info/> - Documentation oHRis

Permanent link:
https://manuel.ohris.info/doku.php/param_conges:comment_activer_la_gestion_du_teletravail:limite_a_l_utilisateur

Last update: 2024/04/09 08:44

